

Citrap Vaud

Communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud
www.citrap-vaud.ch

Groupe de réflexion de la Riviera

p.a. Pierre Seidel
Verger de Meruz 2
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. : 021 921 32 64
pierre.seidel@bluewin.ch

Corsier, le 11 février 2015

CFF Voyageurs - Trafic régional Romandie
Madame Myriam Savary
Secrétaire générale
P-RV-LS
LS 110
Place de la Gare 9
1003 Lausanne

Horaires du soir pour la ligne Lausanne - Villeneuve

Madame,

Au sein de la section vaudoise de la Citrap (communauté d'intérêts pour les transports publics) existe un groupe de réflexion sur la Riviera. C'est au nom de celui-ci que je vous écris.

Certains soirs, depuis bien des mois et jusqu'à juillet prochain au moins, des trains régionaux entre Lausanne et Villeneuve sont remplacés par des bus et certains RE sont supprimés entre Lausanne et Vevey. Dans les gares concernées, une grande affiche donne les horaires complets (bus de remplacement ET trains) de toutes les liaisons réelles des soirs concernés.

Malheureusement, les guichets, en tout cas celui de Vevey, ne peuvent pas en fournir une copie ; en 2014, on pouvait obtenir au guichet une copie (A4) de l'affiche, c'était parfait !

D'autre part sur le site internet des CFF (sous «Informations sur le trafic ferroviaire» [mais, bizarrement, avec l'indication «de Lausanne vers Renens» !]), on trouve dates et horaires, mais ceux-ci ne citent que les bus de remplacement et pas les trains (directs) qui subsistent.

Même si, bien sûr, l'horaire internet tient compte de ces changements, le GR Riviera trouve indispensable qu'un horaire complet et unique de toutes ces liaisons du soir (bus ET trains) soit sur internet et qu'un support en papier puisse être obtenu aux guichets des gares concernées.

C'est pourquoi, par ces lignes, nous vous demandons de bien vouloir mettre l'horaire complet (bus ET trains) tel qu'il se présente sur la grande affiche

- sur internet, en remplacement du flyer actuel ;
- aux guichets des gares desservies, sur une page A4, éventuellement en nombre limité, une copie pouvant être faite par le personnel à chaque demande, si nécessaire.

De plus, nous vous saurions gré d'indiquer clairement, sur la grande affiche des gares, le début de validité de l'horaire en question par un bandeau attirant l'attention (l'horaire a, semble-t-il, changé tout récemment, par exemple pour l'IR 1846 certains soirs).

Ces dispositions devraient rester en place tant que dureront de telles perturbations.

Merci d'avance !

Veillez agréer, Madame, mes salutations les meilleures.

P. Seidel